



Commune des  
Ponts-de-Martel

## Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général du jeudi 25 avril 2013, à 20h, au Centre polyvalent du Bugnon, sous la présidence de Monsieur Yvan Monard, Président.

**Monsieur le Président Yvan Monard** ouvre cette séance ordinaire du jeudi 25 avril 2013 et passe la parole à l'administrateur communal pour l'appel.

L'appel permet de constater la présence du Conseil communal au complet, de l'administrateur communal, de son adjointe ainsi que de 20 Conseillers généraux.

Absents excusés

Julie Matthey-Prévôt  
Nicolas Jean-Mairet  
Alain Benoit  
Yvan Botteron  
Rolf Hostettler

Absent non-excuse

-

**Monsieur le Président Yvan Monard** constate que l'ordre du jour tel qu'il a été envoyé est accepté, sans modification :

1. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2013,
2. Comptes de l'exercice 2012,
3. Nomination du bureau du Conseil général.

### **1. Procès-verbal de la séance extraordinaire du 20 mars 2013**

**Monsieur le Président Yvan Monard** ouvre la discussion concernant ce procès-verbal.

La parole n'étant pas demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** soumet ce procès-verbal au vote.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité, soit par 19 voix.

### **2. Comptes de l'exercice 2012**

L'entrée en matière n'étant pas combattue, **Monsieur le Président Yvan Monard** ouvre la discussion concernant le rapport du Conseil communal.

**Monsieur Cédric Schwab** souhaite apporter quelques informations concernant les comptes 2012. Lors du bouclage des comptes communaux 2012, le Conseil communal a eu quelques agréables surprises. Tout d'abord, il y a eu des rentrées fiscales supérieures au budget. Ensuite, il y a eu une péréquation financière verticale de fr. 166'000.- plus élevée que prévu. Suite à ces excellents comptes, il est paru judicieux au Conseil communal de créer des fonds de réserve. Le premier était pour la recapitalisation de la caisse de compensation de l'Etat (Prévoyance.ne) et le deuxième fonds de réserve créé concerne l'action sociale. Ces fonds de réserve permettent d'anticiper les comptes futurs pour les années 2013 et 2014.

Au nom du Parti Socialiste et Libre, **Monsieur Guillaume Maire** demande le coût d'un kilo de papier déposé à la benne et le coût d'un kilo de papier pris par les Cadets lors des ramassages afin de savoir si à long terme il serait plus judicieux de trouver et proposer un espace de stockage ou si cela ne valait pas la peine et que le dernier tout-ménage suffisait afin de sensibiliser les gens au fait que cela coûtait plus cher et qu'il était préférable qu'ils gardent le papier chez eux.

**Monsieur Gian Carlo Frosio** confirme la teneur du dernier tout-ménage et confirme que cela coûte beaucoup moins cher d'effectuer la récolte avec les Cadets que la benne qui est à la déchetterie. Monsieur Gian Carlo Frosio trouve difficile de savoir s'il est concevable d'obliger les gens d'amener leur papier afin d'être stocké. C'est pour cette raison que ce tout-ménage a été fait afin de sensibiliser les gens. Ce n'est pas parce qu'il y a une benne à la déchetterie qu'il faudrait automatiquement mettre tous les journaux ou autres. Ce serait plus intéressant qu'ils les gardent chez eux dans la mesure du possible. Puis, lors des deux ramassages annuels par les Cadets, les Cadets en bénéficient ainsi que la commune automatiquement, notamment au niveau des coûts de transport qui sont beaucoup moins chers.

Ce rapport ne suscitant plus de remarque, **Monsieur le Président Yvan Monard** donne la parole à l'administratrice-adjointe pour le parcours des différents chapitres.

### **Comptes de fonctionnement :**

- 0. Administration** : excédent de charges de fr. 662'687.07.
- 1. Sécurité publique** : excédent de charges de fr. 153'145.10.
- 2. Enseignement** : excédent de charges de fr. 1'386'403.80.
- 3. Culture – Loisirs - Sports** : excédent de charges de fr. 148'267.55.
- 4. Santé** : excédent de charges de fr. 37'301.65.
- 5. Prévoyance sociale** : excédent de charges de fr. 920'119.46.
- 6. Trafic** : excédent de charges de fr. 365'422.90.
- 7. Environnement** : excédent de charges de fr. 49'807.45.

**Monsieur Jean-Maurice Calame** informe le Conseil général de la proposition qu'il fera en fin d'année concernant le service des eaux. Lorsque la commune avait fêté le centenaire de l'eau en 2011, on avait recueilli un centime par mètre-cube dans un but de solidarité avec un projet qui avait été pour l'équateur. La commune avait mis environ fr. 1'000.- puisqu'elle vend environ 100'000 m<sup>3</sup> par année, la collecte après le culte spécial avait permis de récolter fr. 1'200.-, les deux députés au Grand Conseil avaient chacun mis fr. 1'000.- de jetons de présence + une collecte qui avait été faite dans le cadre de l'exposition, puis Viteos a également versé fr. 5'000.- ; il a de ce fait été possible de verser quasiment fr. 9'000.- pour ce projet qui est réalisé aujourd'hui. Cette année est l'Année internationale pour la coopération dans le domaine de l'eau. Lors du prochain budget, Monsieur Jean-Maurice Calame se permettra, vu que les résultats vont quand-même mieux maintenant dans l'eau, de faire que la commune des Ponts-de-Martel soit solidaire et qu'elle contribue, en tout cas chaque exercice positif, pour ce centime.

- 8. Economie publique** : excédent de revenus de fr. 73'325.75.
- 9. Finances et impôts** : excédent de revenus de fr. 3'684'706.11.

Suite au passage en revue des comptes de fonctionnement, **la récapitulation des comptes de fonctionnement, la récapitulation des comptes par nature, les comptes de bilan, la récapitulation des comptes du bilan, les investissements du patrimoine administratif, les investissements du patrimoine financier, la récapitulation par nature des comptes d'investissements, le tableau des amortissements et investissements et la clôture du compte administratif** sont parcourus.

Constatant que la parole n'est plus demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** donne la parole à Monsieur Simon Kammer, secrétaire de la Commission financière, pour lecture du rapport de ladite commission.

Au nom du Parti Libéral-Radical, **Madame Aline Botteron** remercie le Conseil communal ainsi que l'administrateur et son adjointe pour la rigueur avec laquelle ils ont tenu les comptes 2012. Le Parti Libéral-Radical est ravi de constater que cet exercice 2012 se clôture avec un bénéfice.

Au nom du Parti Socialiste et Libre, **Madame Nancy Kaenel Rossel** fait part de sa satisfaction quant au résultat exceptionnel des comptes présentés pour l'année 2012. Merci aussi à l'ensemble de l'exécutif pour son travail, à l'administration communale et à Madame Corinne Maire pour sa bonne gestion. Le Parti Socialiste et Libre salue également le fait d'avoir provisionné des réserves afin de payer les factures importantes à venir, d'une part pour l'assainissement de Prévoyance.ne, d'autre part pour le principe d'échange lié à la facturation de l'aide sociale. Grâce au graphique présenté dans le rapport du Conseil communal, le Parti Socialiste et Libre constate aussi une diminution constante de la dette globale et ceci depuis une dizaine d'années. Cela démontre un effort permanent et un excellent suivi du Conseil communal, notamment au niveau des investissements. C'est pourquoi le Parti Socialiste et Libre espère, au vue des bons résultats financiers présentés ce soir, que notre autorité aura la sagesse, mais aussi parfois le courage, de continuer d'investir intelligemment dans les infrastructures, mais également pour le confort, la sécurité et le bien-être de la population. Le Parti Socialiste et Libre accorde sa totale confiance au Conseil communal quant à sa stratégie, ses choix et ses propositions futures. De plus, le Parti Socialiste et Libre tient encore à distribuer ce soir tous les jokers nécessaires à l'accomplissement de sa mission particulière et espère que les autres groupes en feront de même.

Au nom du Parti Démocratique Indépendant, **Monsieur Vincent Robert** exprime ses remerciements au Conseil communal qui fait un travail de longue haleine et très difficile, également l'administrateur et son adjointe qui mènent des comptes très rigoureux et avec une clarté exemplaire. Le Parti Démocratique Indépendant voit qu'il s'agit d'une mission très délicate puisqu'au sujet du budget 2013 par exemple, il y a déjà des changements qui sont intervenus au niveau des montants de péréquations du fait que Val-de-Travers aura une plus grosse partie de la péréquation pour 2013 alors même qu'aujourd'hui ils annoncent un bénéfice de 4 millions qui leur permet de provisionner 3 millions pour la recapitalisation de Prévoyance.ne. Il est vrai que c'est un peu de la navigation à vue et c'est pour ça que le Parti Démocratique Indépendant tire son chapeau à toutes les personnes qui font avec cette enveloppe d'argent qu'on pense avoir et qu'on n'a pas forcément et est reconnaissant du travail effectué.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** soumet l'arrêté au vote.

Cet arrêté est accepté à l'unanimité, soit par 19 voix.

### **3. Nomination du bureau du Conseil général**

---

**Monsieur le Président Yvan Monard** cède la parole aux représentants des différents partis pour écouter leurs propositions.

Au nom du Parti Libéral-Radical, **Monsieur Simon Kammer** propose comme président Monsieur Jean-Marc Robert, comme 1<sup>ère</sup> vice-présidente Madame Nancy Kaenel Rossel, 2<sup>ème</sup> vice-président Monsieur Yvan Monard, lui-même comme secrétaire, Madame Julie Matthey comme secrétaire-adjointe et Madame Aline Botteron et Monsieur Nicolas Jean-Mairet comme questeurs.

**Madame Nancy Kaenel Rossel** indique que le Parti Socialiste et Libre propose quant à lui uniquement les membres de son parti à savoir : Madame Julie Matthey comme vice-secrétaire et elle-même comme vice-présidente.

Au nom du Parti Démocratique Indépendant, **Monsieur Vincent Robert** propose la place qui revient selon le tournus qui avait été proposé par le parti, soit Monsieur Jean-Marc Robert à la présidence du bureau.

Etant donné que le nombre de candidats correspond au nombre de places, **Monsieur le Président Yvan Monard** déclare l'élection tacite et rappelle la composition du nouveau bureau :

Président :	Monsieur Jean-Marc Robert
1 <sup>ère</sup> vice-présidente :	Madame Nancy Kaenel Rossel
2 <sup>ème</sup> vice-président :	Monsieur Yvan Monard
Secrétaire :	Monsieur Simon Kammer
Secrétaire-adjointe :	Madame Julie Matthey
Questeurs :	Madame Aline Botteron Monsieur Nicolas Jean-Mairet

**Monsieur le Président Yvan Monard** remercie toutes les personnes présentes pour avoir passé une année de Conseil général bien agréable durant laquelle il a eu plaisir à présider les séances. Il laisse sa place avec plaisir à Monsieur Jean-Marc Robert et souhaite à tous une bonne continuation au Conseil général, que l'année à venir soit aussi fructueuse que celle passée et il remercie tout le monde pour son soutien.

**Monsieur Pascal Humbert-Droz** rappelle que la manifestation « La Suisse bouge » se déroulera du 1<sup>er</sup> au 8 mai prochain et que la commune de Leysin sera défilée. Il compte sur la participation active de chacun tout au long de cette semaine et notamment lors de l'ouverture, le 1<sup>er</sup> mai à 18h, durant laquelle les autorités chaulières et brévinnières rendront visite en vue de les encourager à défier la Vallée des Ponts-de-Martel l'année prochaine. Un apéritif sera offert suite à cela.

La parole n'étant plus demandée, **Monsieur le Président Yvan Monard** clos la séance à 20h35 en remerciant chacun de sa présence.

Au nom du **CONSEIL GENERAL**,  
Le président, La secrétaire,

Yvan Monard

Julie Matthey-Prévôt